



PROVINCE DE NAMUR

ARRONDISSEMENT DE NAMUR

COMMUNE DE PROFONDEVILLE

Recherche d'un concessionnaire de gestion et d'exploitation de la Cafétéria de la nouvelle aile du centre sportif de la Hulle

CONTRAT DE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC

Concédant et adresse d'envoi des offres :

Administration communale de Profondeville
Chaussée de Dinant 2
5170 Profondeville

Personnes de contact pour obtention de toutes les conditions contractuelles :

Serge De Ketelaere (081 420 239)
Pascale Willame (081 420 224)

Remise des offres :

L'offre et les documents requis doivent être établis en français, en un exemplaire et parvenir sous enveloppe fermée par pli recommandé ou contre accusé de réception pour le 29 septembre 2017 à 12h au plus tard à l'adresse du Concédant.

L'enveloppe mentionnera la référence suivante « *Offre-Contrat de concession-Cafétéria nouvelle aile centre sportif de la Hulle* »

Principales données contractuelles :

Durée de la concession : du 1er novembre 2017 au 30 juin 2018 avec prolongation éventuelle jusqu'au 30/06/2020

Prix : 1000 €/an

Heures d'ouverture limitées aux heures de prestations sportives

Critères de sélection cités selon leur primauté d'importance:

1. Qualité du projet que le concessionnaire envisage de développer dans le centre sportif en rapport avec la rationalisation des occupations et l'intérêt des associations sportives fréquentant le centre sportif
2. Expérience réussie de la fonction
3. Qualité, importance et rapidité des aménagements effectués par le concessionnaire

Les offres émises, outre se conformer aux conditions contractuelles, devront exprimer en quoi elles rencontrent les critères de sélection ci-avant énoncés.